

OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Le but premier de toute évaluation et de la communication du rendement est d'améliorer l'apprentissage de l'élève. À l'École secondaire publique Le Sommet, les enseignantes et les enseignants agréés planifient et intègrent les stratégies d'évaluation avec les stratégies d'enseignement et d'apprentissage pour ainsi rendre l'évaluation au service de l'apprentissage et par le fait même, considérer l'évaluation en tant qu'apprentissage.

L'évaluation au service de l'apprentissage implique des rétroactions personnalisées, du coaching afin de soutenir et encourager l'apprentissage des élèves, donne des occasions aux élèves de démontrer l'application de leurs connaissances dans des contextes divers.

L'évaluation en tant qu'apprentissage permet à l'élève de s'approprier de son cheminement en devenant un apprenant autonome qui peut se fixer des objectifs d'apprentissage, suivre ses progrès et déterminer les prochaines étapes. Ce processus fait la promotion d'attitudes positives à l'égard de l'apprentissage et fait la promotion du développement de la pensée critique et créative. Il encourage l'élève à effectuer des recherches dans des contextes réels qui reflètent la sensibilité internationale.

Ces principes s'inscrivent entièrement dans les principes de l'évaluation des programmes de l'IB tout en respectant les politiques du MEO en matière d'évaluation.

PRATIQUE D'ÉVALUATION

Au départ, les enseignantes et les enseignants agréés élaborent le profil d'entrée et le profil de sortie recherché qui indique les apprentissages ciblés combinant les objectifs des programmes IB et les attentes des curriculums de l'Ontario, les acquis des apprenants et les stratégies qui devront être utilisées pour l'atteinte des objectifs. Ces trois processus sont identifiés par Ramaprasad dans Black et Wiliam (2009, p. 7, traduction libre). Pour ce faire, les cinq stratégies suivantes sont utilisées, adaptées de Black et Wiliam (2009, p. 8, traduction libre):

- déterminer et clarifier les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation;
- planifier des échanges efficaces au niveau du groupe-classe et d'autres situations d'enseignement et d'apprentissage qui permettent d'obtenir des preuves d'apprentissage de l'élève;
- fournir des rétroactions descriptives qui favorisent l'apprentissage;



- engager les élèves à devenir des ressources pour leurs pairs par l'entremise de stratégies d'enseignement ciblées et de l'appui;
- développer, par l'entremise de stratégies d'enseignement ciblées, la capacité des élèves à s'approprier leur propre apprentissage.

Il est aussi important de noter que le développement du **profil de l'apprenant** est au coeur de l'évaluation au service de l'apprentissage et en tant qu'apprentissage.

Dans le respect de la différenciation pédagogique, la collecte des données d'évaluation se fait sous forme d'un éventail de stratégies. L'enseignante ou l'enseignant agréé utilise parfois l'observation, les choix de réponse, les tâches ouvertes, les journaux de bord, le portfolio afin de dresser un portrait global des acquis de l'élève.

Les **tâches diagnostiques** permettent de définir le profil d'entrée de l'élève. Il indique là où l'élève se situe dans ses apprentissages. Des objectifs clairs peuvent par la suite se définir en vue d'atteindre les objectifs/attentes voulus.

Les **tâches formatives** sont ensuite élaborées afin de faire cheminer l'élève dans ses apprentissages. À ce moment, les rétroactions descriptives sont des plus importantes. Les élèves qui nécessitent des adaptations pédagogiques pour bien démontrer leur apprentissage peuvent à ce moment les expérimenter et choisir ceux qui lui sont des plus bénéfiques.

Les **tâches sommatives** doivent être des tâches authentiques. La tâche sommative authentique est une tâche que l'on demande à tous les élèves, mais qui produit des résultats d'apprentissage uniques et différents pour tous.

Les **grilles d'évaluation critériées** sont l'outil de base utilisé pour les évaluations. Cette grille indique clairement les apprentissages recherchés. Elle doit être connue par l'élève au début de l'unité d'apprentissage. Chaque matière a une grille précise indiquant 4 critères recherchés sous lesquels des objectifs spécifiques sont énoncés. Elle comporte aussi 8 niveaux d'atteinte d'objectif. Lors des évaluations formatives, l'enseignante ou l'enseignant agréé utilise des stratégies d'enseignement pour développer la compréhension de tous les aspects qui seront évalués lors de l'évaluation sommative. Pour ce faire, il doit aussi cibler des **approches de l'apprentissage** lors du formatif telles que des compétences de communication, de collaboration, d'organisation, affectives, de réflexion, en matière de culture de l'information, en matière de culture des médias, de pensée critique, de pensée créative et de transfert. Ces dernières ne sont pas directement évaluées summativement, mais sont nécessaires pour bien démontrer les apprentissages sommatifs. L'enseignante ou l'enseignant agréé doit évaluer chaque critère au moins deux fois pendant l'année.



Les notes sont compilées par l'enseignante ou l'enseignant agréé. Tout au long des unités, celle-ci ou celui-ci s'assure de rassembler suffisamment de **preuves d'apprentissage** de différentes tâches authentiques pour ainsi faire appel à son jugement professionnel lors de l'attribution des notes finales. Durant l'enseignement des unités d'apprentissage, l'élève se situe dans l'atteinte des critères et reçoit une note globale à la fin du cours.

La **communication du rendement** de l'élève se fait de façon continue pendant toute l'année. Les évaluations sommatives sont envoyées à la maison aux fins de consultation. Il y a trois périodes officielles pour rendre compte des progrès de l'élève:

1. lors du **bulletin de progrès**. Le bulletin de progrès scolaire est conçu pour rendre compte du progrès de l'élève au sein des attentes/objectifs du cours.
2. lors du **premier bulletin** en février. Ce bulletin indique le résultat de l'atteinte des objectifs à ce moment précis. Les notes ne sont pas finales car les objectifs n'ont pas encore été évalués au moins deux fois. L'enseignante ou l'enseignant agréé doit utiliser une grille de conversion pour les notes au bulletin.
3. lors du **bulletin final** en juin. Ce bulletin indique le résultat final global de l'élève au sein des huit matières. L'enseignante ou l'enseignant agréé doit utiliser une grille de conversion pour les notes au bulletin.

LIENS ENTRE LA POLITIQUE ET D'AUTRES DOCUMENTS

Il va de soi d'adhérer à la politique de l'intégrité intellectuelle lors de l'élaboration des tâches authentiques. Comme l'énonce si bien cette politique: *il est attendu que chaque élève s'efforce d'être intègre, honnête, chercheur, informé et réfléchi. L'école secondaire publique Le Sommet s'engage à susciter chez les élèves, de par l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, le respect de l'intégrité d'autrui et de son travail, c'est-à-dire, d'amener les élèves à prendre « conscience qu'ils sont personnellement responsables de l'intégrité intellectuelle de leurs travaux et connaître les comportements constituant une mauvaise conduite » (L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB, 2014, p. 8)*

Les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario doivent respecter les directives énoncées dans la publication du ministère de l'Éducation *Faire croître le succès*, Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, 2010. Cette publication explique en détail les procédures à suivre en ce qui a trait à l'évaluation et cadre très bien avec la philosophie IB. Le fonctionnement des grilles critériées est les mêmes, toutefois les quatre compétences MÉO sont remplacées par les objectifs spécifiques dans les matières. Les niveaux d'évaluation s'échelonnent sur 8 avec l'IB au lieu de sur 4 avec le MÉO. Une grille de conversion existe lorsque vient le temps de publier les bulletins.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS LA MISE EN OEUVRE



La coordonnatrice et/ou le coordonnateur:

- Rencontre les enseignantes et les enseignants agréés pour les informer des aspects importants de l'évaluation
- Collabore avec les enseignantes et les enseignants agréés pour développer le calendrier des évaluations.

Les enseignantes et les enseignants agréés:

- Présente aux parents et élèves la politique d'évaluation relative à leur matière en début de semestre dans le syllabus de cours
- Adapte les grilles d'évaluation selon les tâches demandées.
- Inscris les dates des évaluations importantes dans le calendrier de l'école
- Assure une communication ouverte avec les parents

Les élèves:

- Démonstre de bonnes habiletés d'apprentissage et de bonnes habitudes de travail.
- Démonstre un bon développement des approches de l'apprentissage

Les parents:

- S'informe du cheminement de leur enfant.
- Informe l'école de l'absence de leur enfant ou de situations qui pourraient influencer le cheminement de l'élève. Dans le cas où l'élève s'absente lors d'une évaluation sommative, le code de vie de l'école sera appliqué.

RÉFÉRENCES

Baccalauréat international. (2014) Le programme d'éducation intermédiaire: des principes à la pratique. Genève, Suisse : IB Publishing Ltd.

Baccalauréat international. (2014). L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB. Cardiff, Pays de Galles : International Baccalaureate Organization (UK) Ltd.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2010). Faire croître le succès : évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, Première édition, 1re - 12e année. Toronto, le Ministère.